



L'ESCCAP SUISSE LA PRÉSIDENCE

**ESCCAP – Expertise en parasitologie pour les praticiens.
L'organisation indépendante à but non lucratif élabore des directives pour le traitement et le contrôle antiparasitaire chez les animaux domestiques et les chevaux.**

Ces membres de la présidence constituent ESCCAP Suisse:



Pr. Dr Manuela Schnyder
Présidente

Institut de Parasitologie,
Université de Zurich



Pr. Dr Peter Deplazes
Membre

Professeur en parasitologie,
Université de Zurich



Pr. Dr Caroline F. Frey
Membre

Professeur en parasitologie,
Université de Berne



PD Dr med. vét. Walter Basso
Membre

Chef d'équipe de diagnose vétérinaire,
Institut de Parasitologie,
Université de Berne



Dr med. vét. Claudia Nett
Membre

Dipl. ACVD & ECV (dermatologie),
Présidente de l'Association Suisse pour la Médecine des petits Animaux,
Hünenberg



Dr med. vét. Barbara Knutti
Membre

FVH CertESM,
Spécialiste en reproduction équine,
Corcelles-près-Payerne

ESCCAP online

Bienvenue sur le site d'ESCCAP Suisse!

On vous invite à lire pour préparer les associations ESCCAP Suisse et ESCCAP Europe à leur prochain congrès annuel qui se déroulera du 1er au 4 octobre 2018 à Vienne (Autriche). L'objectif de ce congrès est de faire échanger les meilleurs praticiens et chercheurs sur les dernières connaissances et stratégies dans le domaine de la parasitologie canin, féline et équine. Les sujets abordés sont variés et couvrent tous les aspects de la parasitologie. Ils sont divisés en plusieurs sessions thématiques et pratiques, avec des présentations orales et poster, ainsi que des séances de travail en groupe.

TEST DE VOYAGE TEST DE VERIFICATION TEST DE VERMIFUGATION

Tout sur l'ESCCAP et des liens utiles sous:
www.esccap.ch





Information destinée aux vétérinaires

ESCCAP – Directives pour le contrôle et le traitement des parasites

Les points clés

Bon à savoir:

L'ESCCAP est un groupe d'éminents scientifiques qui travaillent sur le contrôle antiparasitaire chez le chat, le chien et le cheval en Europe.

La présidence de l'association ESCCAP Suisse est composé de professeurs et des chercheuses en parasitologie et de la présidente de l'Association Suisse pour la Médecine des petits Animaux.

Les parasitoses représentent un danger pour les animaux domestiques mais aussi pour les propriétaires de ces derniers et pour les enfants. La tendance à emmener son animal de compagnie partout avec soi en voyage à travers toute l'Europe, ne fait que renforcer cette problématique.

L'ESCCAP recommande trois mesures de prévention pour un contrôle antiparasitaire à vie:

- Vermifugation régulière
- Hygiène: recueil des déjections et maintien de la propreté des litières des chats
- Nourriture: aliments conventionnels ou cuits et eau fraîche

La meilleure protection contre une infestation par les vers consiste à:

- vermifuger régulièrement les chiens et les chats et/ou examiner régulièrement leurs déjections
- avoir une bonne hygiène personnelle
- éviter de voyager dans les pays à risques
- ramasser les déjections (les chats se cherchent des endroits «bien à eux» pour faire leurs besoins, d'où l'importance particulière de la vermifugation)
- tenir les enfants à l'écart des endroits où il y a des déjections de chiens et de chats

Les 3 principaux dangers qui guettent les animaux domestiques (et les gens), proviennent des parasites suivants:

- *Toxocara* spp. (ascaris) et ankylostomes (vermifugation recommandée: 4x/an en général)
- *Echinococcus* spp. (ténia échinocoque du renard lors de contact avec des rongeurs, vermifugation recommandée: 12x/an)
- Vers cardiopulmonaires lors de séjour dans des régions à risques (chien: *Angiostrongylus vasorum*, répandu focalement en Suisse et ailleurs; chien et chat: *Dirofilaria immitis*, Tessin, Europe du Sud, France, par ex.; vermifugation recommandée: 12x/an)

Précautions particulières pour les

- femmes enceintes (protection contre la toxoplasmose)
- nourrissons et enfants en bas âge
- personnes âgées ou malades
- patients sous chimiothérapie, après une transplantation d'organe ou sous traitement contre une maladie auto-immune
- handicapés mentaux
- personnes ayant un contact professionnel avec les animaux et exposées de ce fait à un risque plus élevé

Les puces infestées peuvent transmettre des vers plats, aussi bien aux animaux domestiques qu'aux humains. Un traitement régulier s'impose, c'est pourquoi les vétérinaires devraient informer les propriétaires d'animaux afin qu'ils connaissent les traitements présentant la meilleure protection possible. Les vers et autres parasites peuvent infester les animaux domestiques tout au long de l'année. Il est donc important d'instaurer un programme annuel de traitement contre les endo- et ectoparasites et d'assurer un suivi strict.

ESCCAP Suisse

Dr. Peter Frei c/o fp-consulting
Bederstrasse 4, CH-8002 Zurich
Tél. +41 44 271 06 00, Fax +41 44 271 02 71
info@esccap.ch, www.esccap.ch

L'impression de ce document a été rendue possible grâce au soutien de Boehringer Ingelheim (Schweiz) GmbH, Covetrus, Elanco Animal Health, MSD Animal Health GmbH, Virbac (Schweiz) AG et Zoetis Schweiz GmbH.

